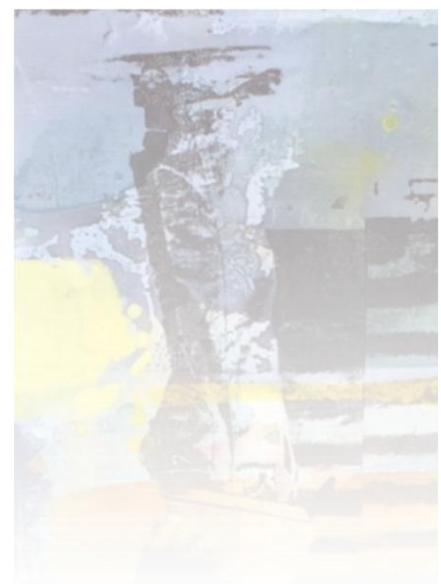


# Crots Avenir



*Journal d'informations communales*

**Edition n° 30 – Juillet 2018**



**Mairie de Crots – 04 92 43 13 05 – [mairie.crots@wanadoo.fr](mailto:mairie.crots@wanadoo.fr)**

**Place des ballerins – 05200 Crots**



<b>Le mot du maire</b>	<b>3</b>	<b>Abbaye de Boscodon</b>	<b>13</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>4</b>	<b>Sous les sapins, l'art</b>	<b>13</b>
22 mars 2018	4		
12 avril 2018	4		
<b>Réalisations</b>	<b>6</b>	<b>La démarche de labellisation Boscodon, Forêt d'Exception<sup>®</sup></b>	<b>13</b>
Espace Morgan	6		
Restauration église Saint Laurent	8		
Label Pavillon Bleu	8		
Grande Cabane	8		
Aire Camping-cars	8		
<b>Manifestations</b>	<b>9</b>	<b>Musée Embrunais de la Charcuterie</b>	<b>14</b>
Troc Livres	9		
Raviolis Académie	9		
Vide-greniers du 1 <sup>er</sup> mai	9		
Journées de Protection des Espèces Sauvages	10	<b>Bibliothèque / Médiathèque</b>	<b>14</b>
<b>Associations</b>	<b>11</b>	<b>Projets</b>	<b>15</b>
AAVC	11	Lotissement les Pignans	15
Club du temps libre	11	Système d'alerte torrent	15
Parents d'élèves	11	La cabane des Olettes	15
Kung Fu Wushu Embrunais	12	<b>Dernières brèves</b>	<b>16</b>
		<b>Services municipaux et intercommunaux</b>	<b>17</b>
		<b>Etat civil</b>	<b>19</b>
		<b>Souvenirs, souvenirs...</b>	<b>20</b>

## Info Crots Pratique



### Mairie

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05

[www.crots.fr](http://www.crots.fr) / E-mail : [mairie.crots@wanadoo.fr](mailto:mairie.crots@wanadoo.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

Et le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

### Agence Postale Communale

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05

Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

### Bibliothèque / Médiathèque

Place des Ballerins - 05200 CROTS – 04 92 43 13 05

Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

### Bureau du Tourisme

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05

Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Et le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00

### Les Encombrants

Les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie.

Collecte stoppée de novembre à mars.

### Ecole Primaire et Maternelle de CROTS

Le Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72

E-mail : [ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr)

### Déchèterie de l'Embrunais

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 47 93

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

### Gare SNCF d'Embrun

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23

Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.

[www.ter-sncf.com/paca](http://www.ter-sncf.com/paca)

### Musée Embrunais de la Charcuterie

Chemin du Barry - 05200 CROTS – 04 92 52 27 52

Accueil :

Octobre à mai : tous les jeudis de 14h00 à 17h00

Juin à septembre : Lundi et jeudi de 15h00 à 18h00

Juillet et août : Du lundi au samedi de 15h00 à 18h00

Tarifs : Adultes 3 € / Enfants 1.50 € / Gratuit – de 12 ans /

Réduit (passeport multi-visites) 2 €. Groupe sur réservation

# Le mot du maire



Chères Crétorines, chers Crétorins,

Après un hiver bien rigoureux et très neigeux, un lac de Serre Ponçon qui a fini par se remplir, nous sommes, en ce début juillet, à espérer que le beau temps et les touristes seront au rendez-vous de ces mois d'été.

Les travaux de l'Espace Morgan sont maintenant terminés. Courant juillet, chacun des nouveaux pôles va ouvrir en commençant par la bibliothèque / médiathèque le 11 juillet puis la salle multi activités avec le salon des Sculpteurs Alpins le 14 juillet et la crèche courant de l'été.

Le parc de la maison Serres est transformé et vous accueille avec sa verdure et ses beaux arbres. Les derniers aménagements liés à ce projet sont l'agrandissement du parking et l'installation d'un panneau d'information lumineux.

Une étude concernant l'aménagement du rond point au dessus du parking va être menée pour diminuer la dangerosité de la circulation.

Enfin, la réorganisation des services municipaux est rendue nécessaire par l'aboutissement de tous ces travaux.

Deux locaux municipaux sont libres, suite aux travaux, et la municipalité a un projet d'installation de deux commerces à l'automne afin de redynamiser le centre du village.

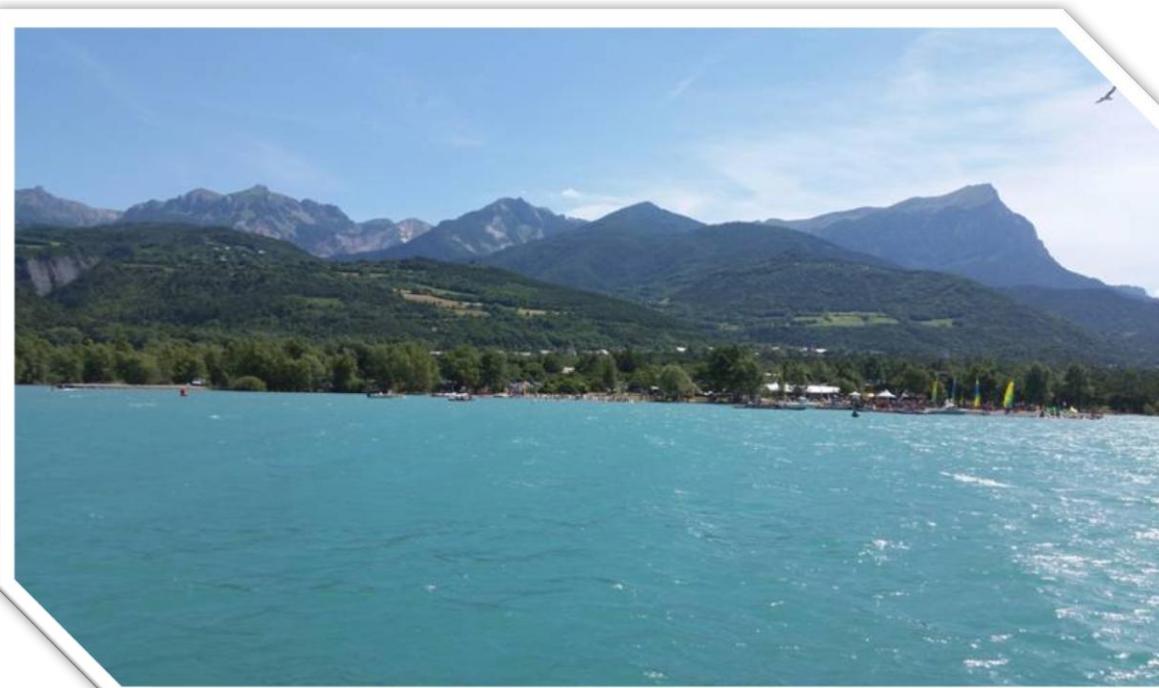
Avec nos partenaires, je suis allé défendre, à Paris, le dossier de la forêt de Boscodon pour le label Forêt d'Exception et nous l'avons obtenu, j'en suis très heureux.

L'équipe municipale a délibéré favorablement, ainsi que la communauté de communes de Serre Ponçon, pour la réalisation d'un golf sur le site de la Garenne à Crots. Il s'agit d'une belle opportunité de développement pour notre commune, avec la mise à niveau de notre camping, la création d'une structure hôtelière et résidentielle et, à la clé, des emplois pour notre territoire, le tout, sans impacter la zone agricole. L'étude faune et flore est en cours.

La commune de Crots a la chance d'avoir le château de Picomtal, l'Abbaye, la forêt et le torrent de Boscodon, les plages de Chanterenne et des Eaux Douces, des équipements municipaux neufs et de beaux projets en cours.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été, de bonnes vacances.

***Jean-Pierre GANDOIS***





## Conseil Municipal du 22 mars 2018

- Approbation de l'avenant et du montant du nouveau marché de travaux Espace Morgan, avenant n° 3, lot 13 électricité
- Approbation de l'avenant et du montant du nouveau marché de travaux Espace Morgan, avenant n° 2, lot 4 ossature bois – bardage
- Approbation vente de coupe en bois façonné (parcelle 33)
- Approbation de la demande d'aides publiques au titre de la mesure 4.3.3 du programme de développement rural de la Région PACA (amélioration de la desserte des massifs forestiers, dispositif du FEADER) pour la rénovation de la route forestière de Clot Besson sise sur le territoire communal de Crots.
- Approbation du projet d'aménagement de la rue de la Grande Charrière – Plan de financement
- Approbation du plan de financement du mobilier bibliothèque
- Approbation du plan d'actions d'amélioration du réseau d'eau
- Approbation du projet de mise à jour des plans des réseaux et recherches de fuites – Plan de financement
- Approbation de la vente du véhicule Jumper en l'état à M. Paul Salomon
- Approbation de la modification des tarifs postaux à la régie du bureau du tourisme
- Approbation de la modification des tarifs postaux à la régie des produits annexes du camping municipal
- Approbation d'ajout de produits à la régie du Musée de la Charcuterie
- Approbation des tarifs de location salle multi activités Espace Morgan
- Approbation loyer Maison Forestière
- Approbation de l'étude, conjointe avec la Poste, de la dénomination des rues et numérotage
- Approbation de la cotisation à l'ADIL d'un montant de 322.70 € pour l'année 2018
- Approbation de la certification de la gestion durable de la forêt de Crots
- Approbation d'allouer une subvention d'un montant de 75 € pour le voyage éducatif en Irlande
- Approbation du projet d'actions culturelles du Musée de la Charcuterie sur une durée de 3 ans afin de développer l'attractivité de son territoire. Ces actions pourraient bénéficier d'une aide de l'Europe au titre du Fader

## Conseil Municipal du 12 avril 2018

- Approbation de l'avenant et du montant du marché de travaux Espace Morgan, avenant n° 3 lot 4 ossature bois – bardage
- Approbation de l'avenant et du montant du marché de travaux Espace Morgan, avenant n° 1, lot 2 VRD – Espaces Verts
- Approbation du compte de gestion – Budget principal Commune

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	20 435,42 €	0,00 €	0,00 €	147 354,36 €	20 435,42 €	147 354,36 €
Opérations de l'exercice	983 083,14 €	2 069 318,38 €	1 344 162,69 €	1 371 863,31 €	2 327 245,83 €	3 441 181,69 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 003 518,36 €</b>	<b>2 069 318,38 €</b>	<b>1 344 162,69 €</b>	<b>1 519 217,67 €</b>	<b>2 347 681,25 €</b>	<b>3 588 536,05 €</b>
Résultats de clôture		1 065 799,82 €	0,00 €	175 054,98 €	0,00 €	1 240 854,80 €
Restes à réaliser	568 064,00 €	38 707,00 €	0,00 €	0,00 €	368 064,00 €	38 707,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>568 064,00 €</b>	<b>1 104 506,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>175 054,98 €</b>	<b>2 915 745,25 €</b>	<b>1 279 561,80 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>536 442,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>175 054,98 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>711 497,80 €</b>



➤ Approbation du compte de gestion – Budget annexe de l'eau

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	178 793,17 €	0,00 €	6 263,91 €	0,00 €	185 057,08 €
Opérations de l'exercice	61 771,14 €	40 924,59 €	188 554,32 €	208 348,05 €	250 325,46 €	249 272,64 €
<b>TOTAUX</b>	<b>61 771,14 €</b>	<b>219 717,76 €</b>	<b>188 554,32 €</b>	<b>214 611,96 €</b>	<b>250 325,46 €</b>	<b>434 329,72 €</b>
Résultats de clôture	0,00 €	157 946,62 €	0,00 €	26 057,64 €	0,00 €	184 004,26 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>157 946,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>26 057,64 €</b>	<b>250 325,46 €</b>	<b>184 004,26 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>157 946,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>26 057,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>184 004,26 €</b>

➤ Approbation du compte de gestion – Budget annexe du camping

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	55 515,60 €	0,00 €	74 365,98 €	0,00 €	129 881,58 €
Opérations de l'exercice	120 112,22 €	123 501,28 €	292 617,94 €	292 614,30 €	412 730,16 €	418 115,58 €
<b>TOTAUX</b>	<b>120 112,22 €</b>	<b>181 016,88 €</b>	<b>292 617,94 €</b>	<b>366 980,28 €</b>	<b>412 730,16 €</b>	<b>547 997,16 €</b>
Résultats de clôture	0,00 €	60 904,66 €	0,00 €	74 362,34 €	0,00 €	135 267,00 €
Restes à réaliser	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>60 904,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>74 362,34 €</b>	<b>414 230,16 €</b>	<b>135 267,00 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>59 404,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>74 362,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>133 767,00 €</b>

➤ Approbation du compte de gestion – Budget annexe du lotissement Les Pignans

➤ Approbation de la modification des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2018 : taxe d'habitation 6.32 %, taxe foncier bâti 11.90 %, taxe foncier non bâti 90.46 %

➤ Approbation du montant de subvention alloué aux associations

➤ Approbation du fait qu'Etienne Margaillan puisse bénéficier de la subvention sportif de haut niveau d'un montant de 300 €

➤ Approbation du budget principal Commune

➤ Approbation du budget annexe de l'eau

➤ Approbation du budget annexe du camping

➤ Approbation du budget annexe du lotissement Les Pignans

➤ Approbation d'une participation d'un montant de 424 € au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2018

➤ Retrait de la délibération n° 67/2017 portant approbation de la procédure de modification simplifiée n° 3 du PLU

➤ Approbation de demande à Enedis de surseoir à l'installation des compteurs Linky sur le territoire de la commune de Crots au motif du manque d'informations sur lesdits compteurs et des impacts néfastes que ceux-ci pourraient avoir sur la santé des habitants, au nom du principe de précaution.

➤ Approbation du projet et du plan de financement du réaménagement de l'accueil de la mairie

➤ Approbation du projet de golf





## Espace Morgon

Les travaux de l'Espace Morgon sont terminés.





## Espace Morgon : les nouveautés

La création de l'Espace Morgon engendre une réorganisation et une mutualisation des services municipaux. Ainsi l'accueil, quel qu'il soit, se fera au niveau de l'Agence Postale Communale, selon les horaires suivants (les horaires de la bibliothèque seront peut-être modifiés au mois de septembre) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mairie	9h30-12h00	9h30-12h00 / 14h00-18h00	9h30-12h00	9h30-12h00 / 14h00-18h00	9h30-12h00	
Agence Postale	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00
Bureau du Tourisme	9h30-12h00	9h30-12h00 / 14h00-18h00	9h30-12h00	9h30-12h00 / 14h00-18h00	9h30-12h00	9h30-12h00
Médiathèque	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00	9h30-12h00

En ce qui concerne la salle multi-activités, voici le planning prévisionnel des activités proposées à compter du mois de septembre 2018 (ce planning peut être amené à être modifié d'ici début septembre) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h/10h			LT05 - FIT'Tonic 06 62 40 47 14		
10h/11h					
11h/12h					
12h/13h					
13h/14h					
14h/15h					
15h/16h			ZUMBA KIDS 06 62 40 47 14		
16h/17h					
17h/18h					
18h/19h	FIT'Yogalates 06 62 40 47 14			FIT'Renfo 06 62 40 47 14	
19h/20h	FIT'ZumbaStrong 06 62 40 47 14	KUNG FU – Stéphanie Pilon 06 51 82 81 66		FIT'Zumba 06 62 40 47 14	
20h/21h					

Tarifs de la salle multi activités Espace Morgon (délibération 13/2018 du 22 mars 2018, approbation à l'unanimité)

Prestation	Tarifs				
	Associations Crétorines	Associations non Crétorines	Particuliers Crétorins	Particuliers non Crétorins	Entreprises / collectivités
Activités durant la semaine hors vacances scolaires et hors jours fériés (sans chauffage)	Gratuit	80 € / mois			
Activités durant la semaine hors vacances scolaires et hors jours fériés (avec chauffage)		130 € / mois			
Manifestation sans but lucratif, un jour de week-end, 1 fois dans l'année					
Manifestation avec but lucratif, un jour de week-end (sans chauffage)	100 €	200 €			
Manifestation avec but lucratif, un jour de week-end (avec chauffage)		250 €			
Location salle 1 jour de semaine (sans chauffage)			85 €	170 €	400 €
Location salle 1 jour de semaine (avec chauffage)			85 €	220 €	450 €
Location week-end (sans chauffage)			250 €	500 €	800 €
Location week-end (avec chauffage)			350 €	600 €	900 €
Caution			1 000 €	1 000 €	1 000 €
Ménage	20 € / heure	20 € / heures	20 € / heure	20 € / heure	150 €



## Restauration Eglise Saint Laurent (en cours)

La première tranche des travaux de restauration de l'Eglise St Laurent est en bonne voie de finition. La toiture en ardoise a été restaurée, les barres d'arrêts de neige changées, la façade décroulée et ré-enduite. Il reste un travail sur les pierres taillées, les interventions du maître verrier et du menuisier pour finir cette tranche d'assainissement de l'église avant d'entamer une période d'observation qui permettra à son tour de prévoir la restauration intérieure du monument. La commune a lancé, avec la Fondation du patrimoine, une souscription afin de récolter des dons pour soutenir cette restauration.



## Label Pavillon Bleu

Le palmarès 2018 du Pavillon Bleu est dévoilé. Ce label récompense et valorise chaque année les ports de plaisance et les plages dans des communes engagées dans une démarche d'excellence environnementale. Pour obtenir ce précieux pavillon, il faut répondre à des critères spécifiques en matière de gestion de l'eau, de gestion des déchets et d'éducation à l'environnement.

Cette année, 21 plages et 3 ports de plaisance ont été labellisés dans nos départements. On les retrouve principalement au bord du lac de Serre-Ponçon (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes), du lac Léman (Haute-Savoie) mais aussi en Ardèche, dans la Drôme et en Savoie. La liste des pavillons bleus dans notre département :

- Plage de la baie Saint-Michel à Chorges
- Plage du Grand Pré à Chorges
- Plage de Chanterenne à Crots
- Plage Nord à Embrun
- Plage du Bois Vieux à Rousset
- Plage de Port Saint-Pierre au Sauze-du-Lac
- Plage de la Voilerie à Savines-le-Lac
- Plage de Combette à Savines-le-Lac



## Grande Cabane

Le berger du groupement pastoral bovins a pu reprendre possession de la Grande Cabane après les travaux d'aménagement et de mises aux normes. Ainsi, il dispose maintenant d'une pièce à vivre, d'un espace couchage, d'une salle de bains et d'un sanitaire sec ainsi qu'un espace de stockage à l'arrière. L'entreprise ATS et ses co-traitants ont réalisé les travaux dans un temps record dès que la fonte des neiges l'a permis afin que le berger puisse attaquer sa saison en toute sérénité. Les travaux ont été financés à 75 % par la région.



## Aire camping-cars

Afin de rendre l'aire camping-cars encore plus accueillante, des travaux de végétalisation (des arbres et arbustes ont été plantés) ont été effectués. Les employés municipaux ont également œuvré avec le marquage des places en rondins de bois et l'installation de 4 bornes électriques.





## Troc livres

Les lecteurs sont venus nombreux, dimanche 18 mars, pour la 11<sup>ème</sup> édition du Troc livres, organisé dans la salle des associations. Les amateurs sont venus tout au long de la journée afin d'échanger des livres : chacun pouvait en apporter et repartir avec de nouveaux ouvrages.

Les livres apportés ont été ajoutés sur les tables afin de réalimenter en permanence l'offre : au total, 170 livres ont été emportés, l'occasion de découvrir des auteurs, retrouver des bandes dessinées... Certains visiteurs venus de loin y ont passé la journée, en lisant des extraits, le troc devenant un lieu d'échange et de conseils. Cette édition laisse place à de nouvelles idées pour la suite avec l'ouverture de la salle multi-activités et de la médiathèque.



## Raviolis académie



Ils avaient été pris d'assaut l'été dernier : les ateliers "Raviolis académie" du musée embrunais de la Charcuterie ont connu le succès : le 25 avril et le 2 mai, 30 participants sont venus apprendre la fabrication des raviolis au pesto et chèvre tomate basilic. Les apprentis, de 6 à 50 ans ont mis la main à la pâte en confectionnant les "pasta". L'atelier de 2 heures a permis à tous de repartir avec sa petite production ainsi que son diplôme de la "Raviolis académie".

**Prochains ateliers cet été : tous les jeudis du 19/07 au 23/08 de 10h à 12h, sur inscription, places limitées : 04 92 52 27 52 - Tarif : 6€ par personne**

## Vide greniers du 1<sup>er</sup> mai

Cette année le plus grand vide-greniers de la région a eu lieu le 1er mai où la météo est restée clémente. Toute la journée les bénévoles et l'association d'animation du village de Crots ont œuvré afin d'accueillir les 340 exposants dès 5h du matin. Le Maire, Jean-Pierre Gandois, était sur le qui-vive, veillant au bon déroulement de la manifestation. Les visiteurs, chineurs sont venus très nombreux avec une affluence record estimée à 30.000 personnes au pic de la journée. Les sourires et la bonne humeur se sont affichés sur les stands et au fil des échanges malgré un ciel gris et des températures froides. Une manifestation réussie avec succès et qui laisse entrevoir un bel avenir ! Les inscription pour l'édition 2019 ne débuteront qu'en mars 2019. La municipalité et l'association d'Animation du Village de Crots remercient vivement tous les bénévoles qui se sont mobilisés et qui ont fait de cette manifestation un vif succès.





## Journées pour la protection des espèces sauvages

Les 26 et 27 mai, la commune s'est engagée, pour une troisième édition, dans la préservation et la protection de l'environnement. Le maire Jean-Pierre Gandois a remercié les acteurs et le public. « La commune toute seule ne pourrait pas porter un tel projet. Grâce à la communauté de communes, le parc national des Écrins, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), l'Office national des forêts (ONF), le Centre briançonnais de géologie alpine et Natura 2000, cette troisième édition a lieu », a-t-il souligné. L'édile a rappelé la candidature de la forêt domaniale de Boscodon au label "Forêt d'exception". « D'ici une quinzaine de jours nous partirons avec le directeur de l'ONF, pour proposer cette candidature », a-t-il indiqué. Le photographe Jean Guillet a souligné la présence de ses homologues, venus du Mercantour, de Nice et de tout le département exposer leur travail. Une dizaine de personnes se sont mobilisées pour fournir des photos exceptionnelles. Un week-end de conférences, de sorties et de photographies. Le parc des Écrins, représenté par Jean-François Lombard, a expliqué être « dans sa mission, quand une commune du Parc propose un événement comme celui-ci, de tout mettre en œuvre pour soutenir et aider. » Il a rappelé que beaucoup d'agents du Parc font de la photographie. Pour la LPO, Jean-Paul Coulomb, bénévole, a remarqué que « cela prenait de plus en plus d'ampleur, d'année en année. Nous avons tenté de faire nous aussi des photographies et nous avons demandé à la maison de la Géologie de venir parler de la biodiversité et de la roche ». Enfin, le directeur de l'ONF, Jean-Michel Duverney a insisté sur le partenariat noué pour le week-end. « Il va y avoir un événement en 2018 à Crots : un label de forêt d'exception qui concerne, à long terme, 17 forêts en France. Aujourd'hui, onze sont déjà labellisées. J'espère sincèrement que la forêt de Boscodon, forêt domaniale sera la douzième ». Le verre de l'amitié a été offert et le public a pu échanger avec tous les protagonistes.





## AAVC

L'animation "Peintres dans la Rue" organisée par l'association d'animation du village de Crots à connu un vif succès. Par une belle journée et dès le matin, une vingtaine de peintres s'était répartie dans les rues et places du village. Les échanges furent nombreux entre les artistes, les crétoirins et les touristes venus apprécier la progression des œuvres au cours du jour. Après une longue délibération du jury dans la nouvelle salle multi activités de la commune, des prix furent attribués aux participants, les trois premiers prix étant remis par le maire J-P Gandois respectivement à Katery Duplouy, Jacques Belzanne et Annie Tregoures. Cette manifestation artistique et conviviale suivie par une assistance conquise s'est terminée par un pot de l'amitié.

*La présidente, Danièle Evin*



## Parents d'élèves

Et voilà le deuxième vide greniers organisé par l'association des parents d'élèves a encore eu du succès. Les exposants ont été contents pour notre organisation. Le temps nous a permis d'avoir plein de visiteurs. L'équipe remercie toutes les mamans et les papas actifs pour nous avoir donné un coup de pouce pour organiser cette super action, qui nous permet de faire partir nos enfants en voyage scolaire. Nous vous rappelons que toutes les actions que nous organisons toute l'année permettent à nos enfants de faire des sorties scolaires. Encore cette année nous contribuons à 70% pour le voyage scolaire qui aura lieu en début d'année prochaine. L'APE vous invite le 29 juin 2018 à venir faire la fête, il y aura plein de surprises pour les petits et les grands. Toute l'équipe vous remercie.

*La présidente, Sylvine Bonnaffoux*



## Club du temps libre

Manifestations auxquelles le Club du temps libre participera entre le 21 juin et la rentrée de septembre. Le 21 juin 2018 les adhérentes qui participent aux séances de gymnastique du lundi matin seront présentes à Savines avec celles et ceux qui les soutiennent pour participer à la journée Sports pour tous. Une promenade en bateau (carline) et un repas clôtureront cette journée toujours riche en amitié. Le 22 juin une équipe de pétanque composée d'André, Jacques et Bernard défendra les couleurs Crétorines au championnat départemental de pétanque organisé sous l'égide de Générations Mouvement à Chorges. Le 2 juillet aura lieu à la nouvelle salle des fêtes une séance de gymnastique que nos collègues Savinois et Savinoises partageront avec nous. A l'issue de l'effort, le réconfort avec la dégustation des préparations salées et sucrées. Le 4 juillet après avoir visité le musée de la charcuterie, les membres du club se déplaceront en direction du gîte de la Draye pour déguster le repas que Nicole et Flavien leur proposeront. Ils en profiteront pour souhaiter l'anniversaire de celles et ceux qui sont nés au cours des 2 premiers trimestres de l'année. Puis, les parties de cartes ou de pétanque prendront le relais. Les parties de cartes et les entraînements pour les jeux de pétanque, si le temps s'améliore, nourriront les moments de l'été. Les séances de Gymnastique reprendront début septembre. Faîtes connaître autour de vous cette activité nécessaire pour conserver dynamisme et souplesse. Enfin, le 15 Septembre L'équipe des dirigeants de Réallon nous invitera pour participer au challenge de pétanque « Mourre-Froid ».

*Le Président, Bernard Goussebayle*





## KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS 15 ans déjà !



**Un nouveau titre de Champions de France à CROTS : Maël PILON et Christen BOREL.**

Ils ont gravi la première marche du podium à Evreux le 18 mars dernier en combat combiné à deux appelé DUI LIAN en cadet. A noter que 4 élèves étaient sélectionnés en technique Tao lu : Maël PILON minime 4<sup>ème</sup> en wushu sportif ; Maylys DIGOUTH minime 8<sup>ème</sup> en kung fu traditionnel ; Maïwenn PILON cadette 4<sup>ème</sup> en wushu sportif ; Christen BOREL cadet 9<sup>ème</sup> en wushu sportif. Sébastien PILON était également convoqué en qualité d'arbitre national Tao Lu



**Succès de notre première buvette gourmande au vide grenier du 1er mai à CROTS.**

La vente de salé sucré animée par les élèves du club et la mascotte « Tigresse » ont permis de clôturer le budget de fin de saison. Merci à la Cave Didier pour son partenariat en nous offrant la dégustation de sirops.



**2 nouvelles ceintures noires : Maïwenn PILON et Océane Crespin**

Le 2 juin à Pertuis devant un jury d'experts de la ligue Provence Maïwenn 15 ans et Océane 17 ans ont présenté avec brio les 6 épreuves allant de la technique au combat en passant par les techniques de défenses personnelles. Elles deviennent ainsi la 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> ceinture noire du club en 15 ans d'existence.



**Belle participation à la fête du plan d'eau d'Embrun le samedi 9 juin**

Samedi matin après ½ heure d'initiation et de partage proposée par les pratiquants au public venu nombreux, 17 élèves de 8 à 52 ans, qu'ils soient débutants ou gradés, ont présenté une démonstration de leur Art Martial sous toutes ses formes.

**Dimanche 17 juin Assemblée Générale du club à Crots Beach.**

Lors de cette journée sous le signe de la convivialité et des festivités les membres du bureau font le bilan moral et financier de la saison 2017 2018 qui s'achève par la remise des ceintures suivie d'un apéritif offert par le club pour fêter les 15 ans.

*La Présidente, Stéphanie Pilon*

# Abbaye de Boscodon



Immergez-vous dans une histoire de 1000 ans avec le nouvel espace muséographique !

- Des mises en scène immersives pour plonger dans l'histoire de l'abbaye
- Une mise en valeur des fouilles et de la restitution architecturale
- Des contenus adaptés à tous : enfants, néophytes, passionnés
- Une découverte sensorielle des métiers des bâtisseurs au Moyen Âge
- Une approche scientifique et ludique du nombre d'or

**Nous invitons tous les habitants de Crots à venir découvrir ce nouvel espace le mardi 24 juillet à 10h.**



## Sous les sapins, l'art

Il est presque 100 % local. « L'ours a été réalisé en bois de la forêt de Crots, voisine », indique Christophe Bernard de l'ONF. Il représente Messire Brun, animal qui, selon la légende, se serait lié d'affection vers l'an 600, avec Saint-Arey, évêque de Gap. Les artistes Philippe Minier et Christian Burger ont sculpté l'ours, quasi en taille réelle et l'œuvre a été récemment installée dans la forêt. C'est un des axes du projet lié à la labellisation de Boscodon : une place laissée à l'art. « On réfléchit à du land'art, d'autres sculptures », suggère-t-il. Et pour les « vrais » animaux ? Il n'y a pas d'espèce particulière mais toutes celles propres aux sapinières.



## La démarche de labellisation Boscodon, Forêt d'Exception®

Une Forêt d'Exception® constitue un territoire privilégié d'innovation et d'expérimentation. En effet, on y trouve une nouvelle forme de concertation centrée sur une forêt domaniale impliquant la participation des acteurs locaux. En 2008, la forêt de Boscodon a été présélectionnée pour faire partie des Forêts d'Exception®, au même titre que 16 autres forêts en France. Dix ans plus tard, la démarche de labellisation se concrétise. Les grandes étapes tenant à l'acquisition de ce label sont tout d'abord la constitution d'un comité de pilotage, suivie de la signature d'un protocole d'accord (2010), fixant les grandes orientations d'un projet commun, puis l'élaboration d'un contrat de projet (2017), qui est un plan concret et opérationnel des actions à mener sur la forêt et enfin la rédaction d'un dossier de candidature au label (2018). C'est à la suite de ces travaux qu'une présentation de la candidature a eu lieu (11 juin 2018). Le dossier de candidature a été défendu à cette occasion par une délégation composée de 6 personnes, dont M. Gandois. Le comité national d'orientation a rendu un avis positif sur la labellisation de la forêt, transmis au directeur général de l'ONF qui décidera de l'attribution du label. C'est grâce au soutien des élus et à l'implication des partenaires que cette forêt emblématique des Hautes-Alpes se voit décerner ce prestigieux label et rejoindre le cercle restreint des Forêts d'Exception®.



*Laurene Theard, Stagiaire ONF Boscodon, Forêt d'Exception®*

# Musée Embrunais de la Charcuterie



Pour cette saison d'été Le musée Embrunais de la Charcuterie vous propose:

## VISITES GUIDEES et dégustation avec le Pays S.U.D :

- **Lundis 2 et 16 Juillet à 17h**

- **Lundi 6 août à 17h**

Tarifs : 5,5€ / Réduit : 4€

## RAVIOLIS ACADEMIE

Ateliers culinaires pour petits et grands

**Tous les jeudis à partir du 19/07 au 23/08 de 10h à 12h**

Sur inscription, places limitées : 04 92 52 27 52

Tarif : 6€ par personne

## VISITES LIBRES : Horaires et Tarifs

### Juillet et Août

Lundi au samedi de 15h à 18h

### Septembre et Juin

Lundis et jeudis de 15h à 18h

### Octobre à Mai

Jeudis de 14h à 17h

(hors jours fériés)

### Tarifs individuels

Adulte : 3€

Enfant (12-18 ans): 1,5€

Gratuit -12 ans

### Tarifs groupe (dès 10 personnes)\*

Adulte : 2€

Adulte + dégustation : 3€

Enfant (scolaire, centre de vacances et de loisirs): 1€

\* prix par personne

### Nous disposons d'une boutique en accès libre, vente de charcuterie locale.

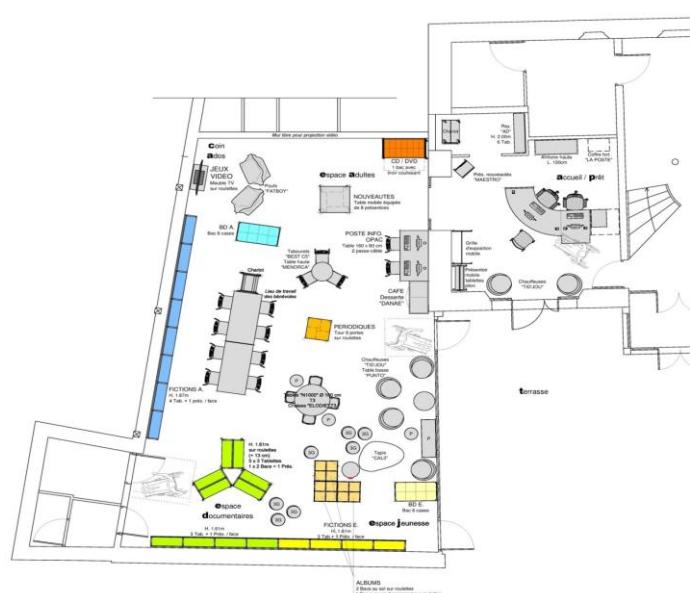
Espace climatisé naturellement, accès aux personnes à mobilité réduite.



# Bibliothèque / Médiathèque



La bibliothèque médiathèque à ouvert ses portes le mercredi 11 juillet. Cet été, elle sera ouverte du lundi au samedi matin de 9h30 à 12h00. L'adhésion est fixée à 12 € / an / adulte, elle est gratuite pour les mineurs. Il existe également un forfait touristique de 5 € pour 15 jours consécutifs.





## Lotissement les Pignans

### LOTISSEMENT COMMUNAL LES PIGNANS

A VENDRE 6 lots viabilisés de 650 m<sup>2</sup>

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont terminés. Les parcelles sont mises en vente par l'agence Square Habitat d'Embrun. Un compromis de vente a été signé.

**Contact**  
**Agence Square Habitat**  
**Monsieur Richard Vanbesien**  
**07 78 21 52 27**



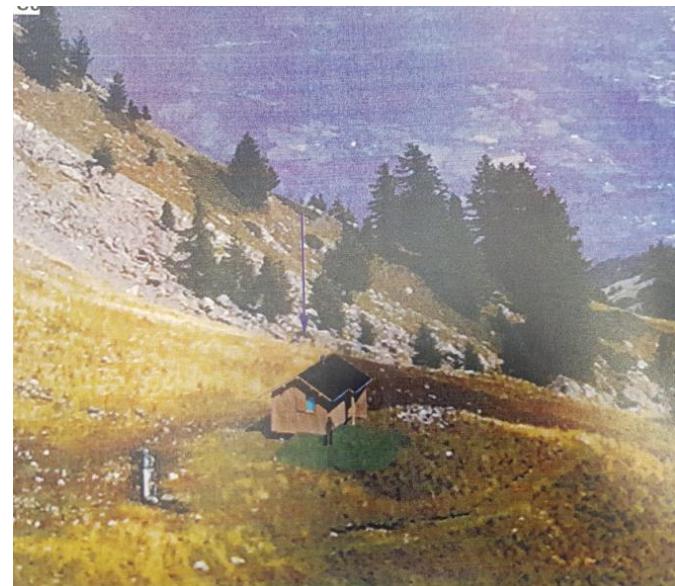
## Système d'alerte du torrent de Boscodon



L'appel d'offres est lancé. Ce système d'alerte sera composé d'une sirène disposée sur l'atelier communal au Moulins. Sa portée permettra d'avertir le hameau des Moulins, le bas du hameau de Montmirail, les Eaux Douces et la Garenne. L'installation devrait se faire prochainement.

## La Cabane des Ollettes

Après la Grande Cabane, les travaux relatifs à la Cabane des Ollettes seront lancés. Les travaux seront financés à 75 % par la région.



## Interdiction de brûlage des déchets verts ménagers

En vertu de l'arrêté préfectoral du 12 février 2004, l'emploi du feu est réglementé dans notre département. Depuis le 14 mars 2017, un nouvel arrêté préfectoral, relatif à la prévention des incendies, interdit dans tout le département, quelle que soit la période de l'année, le brûlage des déchets verts (déchets issus de tontes de gazon, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes, entretien des espaces verts et jardins). L'interdiction s'applique aux déchets produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Des solutions alternatives existent pour se débarrasser des déchets verts. Plus écologiques, elles privilégient la valorisation des résidus végétaux plutôt que leur brûlage. S'il s'agit de déchets organiques, le compostage ou le paillage comptent parmi les solutions à privilégier. Pour les déchets les plus encombrants ou non réutilisables sur place, le dépôt en déchetterie semble tout indiqué.



## Interdiction d'utiliser les bornes à incendie

La commune rappelle qu'il est interdit, sauf autorisation, d'effectuer des prélèvements d'eau à partir des bornes à incendie qui sont implantées sur le territoire. Cette interdiction ne s'applique pas aux services de secours, ni au gestionnaire du réseau.



En période de canicule,  
il y a des risques pour ma santé,  
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,  
quels sont les bons gestes?



Je mouille  
mon corps et  
je me ventile



Je mange  
en quantité  
suffisante



J'évite les efforts  
physiques



Je ne bois pas  
d'alcool



Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour



Je donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches



JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU

### BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,  
je peux bénéficier d'un accompagnement  
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou  
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte**,  
**j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**.  
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil  
à mon médecin ou à mon pharmacien.

## EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) pour consulter la météo et la carte de vigilance

[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • #canicule

# Services Municipaux et intercommunaux



## Cantine

A partir de la rentrée scolaire de septembre, les inscriptions à la cantine se feront en ligne grâce au « Portail Famille ». Chaque famille aura accès au planning mensuel et pourra ainsi faire les inscriptions ou annuler des repas par internet, en sachant que la date butoir reste identique aux années précédentes, soit le mercredi matin au plus tard pour une inscription dès le lundi suivant. Un courrier d'information sera envoyé à tous les parents dans le courant de l'été.

## Ramassage scolaire

Afin d'assurer correctement la sécurité des enfants de maternelle entre la sortie de classe et la remise au car, les parents, dont les enfants ne sont pas inscrits aux Loulou's, devront remplir un planning chaque semaine.

## Portage des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile existe depuis de nombreuses années et fonctionne du lundi au vendredi (sauf week-end et jours fériés). Peuvent en bénéficier les aînés de la Commune ainsi que les personnes en situation de handicap ou connaissant des problèmes de santé. L'inscription peut être continue tout au long de l'année ou ponctuellement (par exemple : convalescence, immobilisation suite à une opération...). Vous pouvez vous inscrire toute la semaine ou seulement certains jours. Chaque glaciale comprend un repas complet ainsi que du pain et un potage. Il est également possible de bénéficier d'un régime particulier (sur prescription médicale) ou d'un repas mixé.

N'hésitez pas à contacter Nadine en Mairie (04 92 43 13 05) pour tout renseignement ou pour vous inscrire.

## Maison de services au public : Embrun – Place Dongois – 04 92 22 27 60 / Savines – Place de l'église – 04 92 20 52 82

Vous trouverez au sein des Antennes de la Maison de Services au Public de Serre-Ponçon : un accueil de proximité gratuit, une maison équipée avec un espace documentation et un point d'accueil saisonniers, un accès à une connexion internet et un service de téléphonie, des informations (démarches administratives, emploi, formation, orientation, accompagnement), un point Visio RDV.

## Antenne Principale d'Embrun

SECTEUR EMPLOI-FORMATION		
	Demandeurs d'emploi 3949 Employeurs 3995	Contact direct avec votre conseiller via votre espace personnel (par mail)
	04.92.43.48.09	Lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h
	04.92.43.48.09	Lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h Sauf Mercredi
	04.92.53.52.92	Sur RDV
	04.92.53.21.83	Vendredi Sur RDV
	06.50.44.29.83 04.92.52.68.68	2 <sup>de</sup> et 4 <sup>de</sup> mercredi matin du mois Sur RDV
	04.92.67.54.33	1 <sup>er</sup> mercredi après-midi du mois Sur RDV
	04.13.59.48.39	3 <sup>me</sup> mercredi après-midi du mois Sur RDV
	04.92.22.27.60	Lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h

SECTEUR SOCIAL		
	CPAM : 3646 CAF : 0810 25 05 10	Jeudi De 8h45 à 12h 13h30 à 17h
	3960	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>me</sup> lundi journée du mois Sur RDV
	04.92.52.23.00	Sur RDV
	04.92.24.26.20	Sur RDV
	04.92.53.57.00	Mardi journée Sur RDV
	06.50.25.89.24	Sur RDV
	04.92.55.33.98	Sur RDV
	04.92.51.49.19	Sur RDV

SECTEUR CRÉATION D'ENTREPRISE		
Permanences résidence "Jardin du Réal" 1, avenue Charles de Gaulle - 05200 Embrun		
<b>Initiative Hautes-Alpes</b> Fondation de la 2 <sup>me</sup> chance	04.92.22.33.00	Mardi et vendredi Sur RDV
	04.92.56.56.05	2 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> mercredi après-midi du mois Sur RDV
	04.92.51.06.89	4 <sup>me</sup> mercredi matin du mois Sur RDV
	04.92.77.16.70 07.77.26.78.50	1 <sup>er</sup> lundi après-midi Sur RDV

## Antenne Secondaire de Savines-le-Lac

LES PERMANENCES		
	06.50.44.29.83 04.92.52.68.68	Sur RDV
	06.86.31.23.30	Sur RDV
	04.92.43.48.09	2 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> mardi du mois le matin Sur RDV

# Services Municipaux et intercommunaux



## Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport se font à la mairie d'Embrun aux heures de permanences suivantes : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00. Il est impératif que le futur titulaire soit présent. Il faut se munir de toutes les pièces suivantes : 2 photos d'identité, le dossier de demande dûment complété au stylo bille noir, un justificatif de domicile, l'ancienne carte ou passeport, 1 timbre fiscal, photocopies de tous les documents.



## Urbanisme

Pour faire face au désengagement de l'Etat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme actuellement instruites par la Direction Départementale du Territoire (DDT), la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et les Communes membres ont décidé de **mettre en place un service mutualisé**. Ce service opérationnel depuis le 1er juillet 2015, instruit pour le compte des Communes l'ensemble des autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire,...). **Pour vous, rien ne change ! L'accueil des administrés est fait en mairie** par chaque commune afin de conserver le service de proximité et l'information du maire et de ses services. **Le dossier est ensuite transmis au service instructeur** qui déclare la recevabilité, réclame les éventuelles pièces complémentaires... et instruit les dossiers avec les référents communaux désignés, notifie la décision au Maire qui prend l'arrêté correspondant. En cas de réclamations et de recours à titre gracieux, **la commune reste l'interface privilégiée pour les administrés** en lien avec le service instructeur.

## Communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP)

6 impasse de l'Observatoire – 05200 Embrun

**Courriel** : service.urba@cc-embrunais.com / **Téléphone** : 04.92.43.76.40

**Accueil téléphonique des administrés** : Tous les jours de 8h30 à 12h / 14h à 17h.

Service instructeur fermé le vendredi après-midi.

## Vous souhaitez construire ou rénover votre habitation ?

Les architectes du **CAUE 05** vous conseillent gratuitement sur les aspects réglementaires, architecturaux et urbanistiques.

Les acteurs publics du **Réseau Habitat et Energie 05** : ADIL, Conseil Départemental, CAUE, EIE, sont à votre service pour vous accompagner dans vos projets.



Le Réseau Habitat et Energie des Hautes-Alpes vous reçoit **sur rendez-vous, gratuitement** pour toute question architecturale, juridique et énergétique.

Lieux des permanences :  
Briançon, Gap, Embrun et Serres.

**Contact** : 04 92 43 60 31  
caue05@orange.fr  
www.caue05.com





## Naissances

**Tessa JOUBERT** née le 15 février 2018 à Gap. Elle est la fille de Elsa Humbert et Laurent Joubert domiciliés à Château-Ville-Vieille, 2<sup>ème</sup> fille du couple et petite-fille de Sylvette et Jean-Pierre Joubert (ancienne conseillère municipale et ancien employé municipal) domiciliés à Pralançon.

**Maëlie LAMIR** née le 26 février 2018 à Gap. Elle est la fille de Laetitia Hauwelle et de Pierre Lamir domiciliés Androne des Estables.

**Neige Agapanthe LECOMTE MOURGUES** née le 1<sup>er</sup> mars 2018 à Gap. Elle est la fille de Mme Lecomte et de Vincent Mourgues, domiciliés à Coucourde.

**Gwendal LEDUC DEBERNARDI** né le 4 mars 2018 à Gap. Il est le fils de Séverine Debernardi et de Bruno Leduc domiciliés au Drouvet.

**Ywen DUQUESNEL** né le 10 mars 2018 à Gap. Il est le fils de Nathalie Goux et de Jérôme Duquesnel domiciliés à Picomtal.

**Lisa LE FOURN MARTINEZ** née le 19 juin 2018 à Briançon. Elle est la fille de Inès Martinez et de Matthieu Le Fourn domiciliés à Marlès.

***Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ces petits bouts » !***

## Mariage

**Martine AUROY et Roland ROUX** le 29 mai 2018. Roland est le fils de Jeannette Roux domiciliée au Grangeon.

***Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !***

## Décès

**Alain THOMAS** décédé le 11 février 2018 à Grand Quevilly à l'âge de 76 ans. Il était propriétaire d'une maison à Saint Jean.

**Elie REYNAUD** décédé le 13 février 2018 à Embrun à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de Odette, Simone Reynaud domiciliée aux Moulins. Il était membre très actif de plusieurs associations Crétorines.

**Marcelle SERRES** décédée le 5 mars 2018 à Saint Cyr sur Mer. Elle était de la famille de Fernand Serres, ancien maire de Crots.

**Léoncie BAYARD** décédée le 12 mars 2018 à l'âge de 100 ans. Elle était la maman de Josette Chauvet et Jean-Claude Bayard et la grand-mère (entre autres) de Gilles et Fabien Bayard et de Christelle et Nadine Chauvet (employée communale) domiciliés sur la commune.

**Aimé DUSSERRES** décédé le 23 mai 2018 à Embrun à l'âge de 76 ans. Il était domicilié aux Dourioux.

**Nadine ADNET** décédée le 3 juin 2018 à Embrun à l'âge de 83 ans. Elle était domiciliée aux Moulins.

**Nick NEUBERT** décédé accidentellement le 5 juin 2018 à Crots à l'âge de 30 ans.

**Léon BERGUES** décédé le 19 juin 2018 à Embrun à l'âge de 92 ans. Il était l'époux d'Annick Bergues, ancienne conseillère municipale, domiciliée Champ de l'Ours.

***Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil***

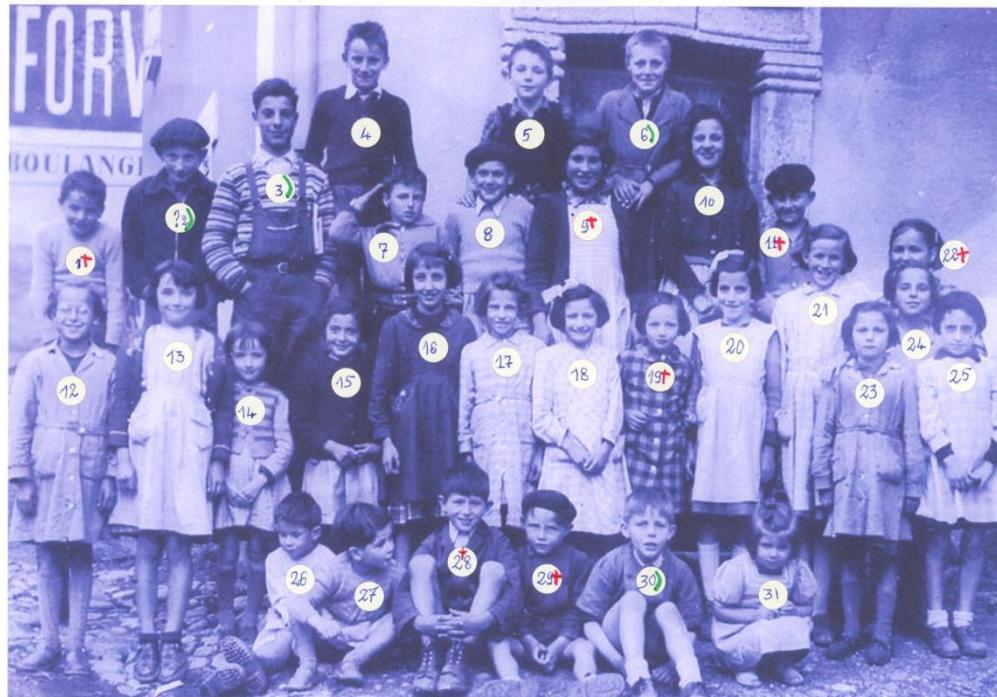
# Souvenirs, souvenirs...



## Ne Cherchez plus !

J'ai eu pas mal de retours suite à la publication dans le dernier numéro de cette photo d'archives, qui effectivement commence à dater ! Vous avez ci-dessous les réponses.

**NOMS :** 1 = Charlot SIGNORET + – 2 = ? – 3 = René GUENDE – 4 = Yves LAGIER - 5 = Daniel BUES - 6 = Jean-Pierre BUES – 7 = René BLANC – 8 = Claude « Pic » GHIGONETTO (Picental) - 9 = Zézette GUENDE + - 10 = Marie-Thérèse « Mitou » GENTILINI/Beitz (Toulon) – 11 = André FAURE (Le Moulin) + 12 = Marcelle MARGAILLAN – 13 = Michèle JOUVENT/Catalin – 14 = Malou JOUVENT/Toutouzian – 15 = Lucienne JOUBERT/Durand (Montmirail) = 16 = Suzanne MICHEL + 17 = Lucète SIGNORET/Boulanger = 18 = Malou SIGNORET/Raso = 19 = Yvette VALLET (Le Poët) + – 20 = Yvette FAURE (Côte-Besson) – 21 = Edmée BONNABEL (Picental) – 22 = Jeannette VALLET (Le Poët) + – 23 = Maryse MARGAILLAN/Leydet (Le Forest) – 24 = Lisette MARGAILLAN (Le Forest) – 25 = Gisèle BERNARD/Piguet – 26 = Momon BONNABEL (Picental) – 27 = Roger DAVIN – 28 = Maurice VALLET (Picental) + – 29 = Gilbert BESSON (Le Moulin) + – 30 = Michel BUES – 31 = Monique DAVIN



## LEGENDE

- Croix Rouge + = Décédés
- Marque verte = Ont quitté la commune ou n'y ont plus d'attachments

Maintenant, pour tenir nos lecteurs en haleine, surtout ceux Crétorins de souche, nous en publions une autre plus récente. Tout comme pour la précédente, à vous de faire travailler vos méninges. Ce sera beaucoup plus facile car vous en côtoyez ou en avez côtoyé certains tous les jours. Depuis, une bonne dizaine sont morts, d'autres on quitté la commune. Un repère pour vous aider, c'était à la fin des années 70 à l'occasion d'une mémorable sortie du Comité des Fêtes en Beaujolais...

